

naires, collèges, etc. ; 2o le chant en musique ; 3o la musique d'orgue.

Un rapport des délibérations de leurs délégués sera adressé sans retard aux évêques qui, à leur tour, feront connaître leurs décisions et leurs directions en temps utile. On attend les meilleurs résultats de ce mouvement d'ensemble qui aura son action dans toute la province.

II. Délibérer ne suffit pas ; il faut aussi former des élèves qui aient l'intelligence de la musique d'église et qui soient capables de l'exécuter. Voilà pourquoi nous sommes heureux de saluer la fondation d'une *Ecole de musique religieuse* à Montréal.

Cette *Schola cantorum* (c'est son nom officiel) est fondée par M. J.-N. Charbonneau, maître de chapelle qui, depuis longtemps, a fait ses preuves. Elle se propose de servir l'Eglise, en travaillant pour elle. Sa devise est : *Pro Ecclesia* ; son but, d'enseigner une musique qui soit à la fois *pieuse, artistique* et *liturgique*. Le chant grégorien, la polyphonie palestrinienne, la musique vocale, plus moderne, la musique d'orgue constituent le fond de son programme. Une association chorale composée de voix mixtes (hommes et enfants) est adjointe à la *Schola*. Enfin, les élèves pourront assister à des conférences mensuelles sur des sujets intéressant les musiciens d'église.

Par une lettre très-bienveillante adressée au directeur, Mgr l'archevêque a donné son entière approbation à la *Schola cantorum* et la recommande à la sympathie et aux encouragements de son clergé.

La *Schola* a établi son siège, rue Saint-Denis, No 182.

---